



## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'USL

le 28 juin 2021 Collège d'Entre-bois, Salle Polyvalente, Lausanne-Bellevaux

### 1. Accueil, approbation de l'ordre du jour et des procès-verbaux

Après s'être assuré des bonnes conditions sanitaires, Coralie Dumoulin ouvre la séance ordinaire à 19h15 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, au nom du comité de l'USL. Elle salue particulièrement la présence des membres d'honneur, des invités, ainsi que de Monsieur Bashkim Iseni, Délégué à l'intégration à la Ville de Lausanne et responsable du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI).

Plusieurs associations et membres d'honneur se sont excusés pour cette assemblée :

- Columbia Vive ;
- Société féminine de culture physique Montchoisi SFCP ;
- Association Femmes et Politiques de Sécurité FPS
- Société Lausannoise de Timbrologie
- Monsieur René Zamboni
- Monsieur Michel Peter et la Chorale Plein Vent
- Société Vaudoise de Cynologie
- Forum écoute
- Association Lausannoise de Curling (ALC)
- SEVE Suisse
- Ordre des Avocats Vaudois OAV
- Madame Anne-Lise Ichtters



- Monsieur Claude-Valéry Rochat, Président d'honneur
- Société de Développement de l'Ouest
- Confrérie des Pirates d'Ouchy
- Monsieur Marcel Blanc
- Avivo Pétanque
- Pétanque Le Guet
- Association vaudoise pour les droits de la femme
- Diabètevaud
- Monsieur Antoine Jaquenoud, Secrétaire permanent

Chaque membre présent est invité à se présenter à tour de rôle, avec son nom, prénom et fonction. La liste des présences est jointe à ce PV est constitue l'annexe 1.

L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité. Il est donc suivi tel quel, en précisant que les vérificateurs pour l'exercice 2020-2021 seront élus au point 6, après le renouvellement du comité.

Le PV de l'AG ordinaire du 9 septembre 2020, tel que déposé sur le site web de l'association, est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son rédacteur Antoine Jaquenoud.

## **2. Rapport de la présidence**

Cette année 2020 a été marquée par la tenue tardive de l'assemblée générale dans l'année ainsi que par la situation sanitaire exceptionnelle.

Malgré très peu de représentation auprès de nos membres à notre grand regret, votre comité a été actif, avec pas moins de 7 réunions agendées durant l'année, aussi bien par zoom qu'en présentiel.

Au niveau des membres, malgré 1 démission et 2 dissolutions, nous sommes heureux de compter 4 admissions durant la période 2020-2021 :

- Association des Anciens Elèves des Enseignements Techniques de Lausanne AETL ;



- Ivouchka ;
- Ligue Vaudoise pour la Défense des Animaux LVDA ;
- ART-Association.

Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes heureux de les compter parmi nos membres.

De plus, nous avons démarré un vaste toilettage nettoyage du fichier des membres et qui est toujours en cours. Nous profitons de la migration du site ainsi que de la digitalisation de nos échanges avec les membres pour procéder aux changements que vous nous signalez.

En préambule de la séance du Conseil Communal du 10 novembre 2020, Coralie Dumoulin a présenté l'USL et des flyers ont été remis à cette occasion. Il est possible d'en obtenir sur demande à notre secrétariat.

Nous avons participé au COPIL de la Caravane des quartiers, qui a tenu son premier événement à la Pontaise le week-end dernier, et dont le prochain événement aura lieu à la Bourdonnette du 24 au 26 septembre.

Concernant le site web, une brève présentation sera faite ultérieurement.

Afin de toujours mieux répondre à vos besoins et attentes, nous avons lancé une consultation des membres, sur la base d'un questionnaire en ligne. Le résultat de cette enquête vous sera communiqué et nous remercions d'ores et déjà celles et ceux qui y ont répondu.

Enfin, pour tenir compte de la situation sanitaire qui rendait impossible toute rencontre en présentiel avec la Municipalité, nous avons choisi de repousser cette rencontre dans le courant de l'automne, dans l'idée également de rencontrer directement avec la nouvelle Municipalité.

### **3. Rapport du secrétaire permanent**

Etant excusé pour des raisons personnelles, Coralie Dumoulin présente succinctement le rapport de notre secrétaire permanent, Antoine Jaquenoud.

Depuis le début de l'année civile, Antoine Jaquenoud assure la présidence de la Commission d'Etablissement du collège du Belvédère. Cette commission est composée



de plusieurs quarts différents, à savoir les parents, les organismes associatifs du quartier, ainsi que différents partis politiques représentés au Conseil communal. De plus, le Belvédère accueille le cycle de Raccordement du canton de Vaud, ce qui représente plus de 1000 élèves. Selon le rythme des élections communales, le quart parents est invité à élire les représentants de la Commission. Tous les membres sont élus pour une période de 5 ans correspondant à un mandat du Conseil communal. Toutefois, dès qu'un parent n'a plus d'élève inscrit au Belvédère, il doit quitter la commission.

En tant que président de la Commission, Antoine Jaquenoud permet à l'USL de siéger au Conseil des Etablissements lausannois et d'avoir un contact privilégié avec le Service des écoles et du parascolaire, dont le municipal en charge est Monsieur Payot.

Pour ce qui est des activités du Secrétariat permanent, celles-ci concernent essentiellement la liaison avec notre webmaster pour la migration du site web, la mise en ligne des événements des membres et de ceux de nos partenaires dans l'Agenda, de la gestion du courrier papier et des courriels, ainsi que de répondre aux questions des associations souhaitant rejoindre notre faïtière.

Depuis la fin de l'année dernière, les horaires de la permanence téléphonique ont été améliorés, soit les jeudis de 10h à 18h, de manière à ne pas avoir de pause à midi. Le numéro de téléphone reste inchangé, soit le 079/341.81.95. Vous pouvez bien évidemment y laisser un message en tout temps.

Pour ce qui est des mails envoyés à l'adresse du secrétariat sont relevés une fois par jour et traités en dehors du jeudi suivant les cas. Pour rappel, l'adresse mail est [antoine.jaquenoud@lausanne-usl.ch](mailto:antoine.jaquenoud@lausanne-usl.ch).

Enfin, nous vous rappelons que nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer sur rendez-vous au Bureau des associations, chemin des Pêcheurs 7, ou encore dans vos locaux.

#### **4. Comptes et rapport des réviseurs**

Coralie Dumoulin poursuit cette assemblée en ouvrant le point sur les comptes et tient particulièrement à remercier Najat Kadib, notre vice-présidente qui a assuré l'intérim de la trésorerie d'une main experte.

Après la présentation des comptes et des questions de l'assemblée, notamment sur la question du loyer versé pour les séances de comité à la salle de réunion d'Ouchy.

Les comptes 2020, tels que présentés lors de l'AG, seront archivés à ce PV.



Pour ce qui est des vérificateurs des comptes, ceux-ci ont constaté que les comptes sont tenus selon la conformité légale et ont pu obtenir toutes les réponses à leurs interrogations.

Le Contrôle a porté sur :

1. Le report exact du bilan au 1er janvier 2020
2. L'état du compte postal au 31.12.2020
3. Le pointage des écritures et du bien fondé des pièces comptables.
  - Le total au bilan est de CHF 7'974,74
  - L'exercice se boucle avec une perte de CHF 905,84
  - La fortune à reporter au 1er janvier 2021 est de CHF 6'157,94

En conclusion, les vérificateurs recommandent de valider les comptes tels que présentés, de donner décharge à la trésorière et à l'ensemble du Comité pour l'exercice 2020. Leur rapport sera archivé à ce PV.

Leur rapport, lu durant cette assemblée, constitue l'annexe 2 de ce PV.

## **5. Approbation des rapports et décharge du Comité**

A la lecture des différents rapports, l'assemblée générale les approuve en bloc, valide les comptes et donne décharge au Comité à l'unanimité.

## **6. Élection du Comité, de la Présidence et des vérificateurs des comptes**

Après une année 2020 rythmée par le covid, le Comité s'installe gentiment dans ses fonctions. Il n'y a pas de démissionnaire et les membres actuels ne sont pas soumis à réélection cette année. En effet, chaque personne est élue pour un mandat de 3 ans et les plus anciens ont seulement 2 ans.

Pour compléter notre Comité, nous avons fait un appel auprès de nos membres et avons reçu une candidature en la personne d'Ernesto Wendenburg.

Ernesto Wendenburg, (dit Tito) est ancien président du Centre Lausanne et est actuellement indépendant dans le domaine de la comptabilité et de la gestion financière. Habitant Lausanne, nous le proposons au Comité comme membre individuel.



Sa candidature n'ayant relevé aucune objection de la part des membres, Ernesto Wendenburg est élu au comité en tant que trésorier pour une période de 3 ans.

Enfin, pour conclure ce point électoral, l'assemblée élit, comme vérificateurs des comptes pour la période 2021-2022, Isabelle Diday (FSG Chailly) et Alain Burland (Jardin Familiaux), suppléant.

## **7. Perspective et projets d'avenir**

Coralie Dumoulin expose les perspectives du Comité pour les mois à venir.

Les prochaines échéances importantes et les projets sont :

- Questionnaires sur les besoins de nos membres
  - Le but est d'identifier les besoins de nos associations-membres et proposer des solutions.
  - Cette démarche a démarré au début de l'année 2021 par un questionnaire qualitatif de 10 questions ouvertes, anonyme et envoyé à des membres choisis et représentatifs selon le secteur d'activité, la taille et le type d'organisation.
  - Sur la base des réponses reçues, un questionnaire quantitatif de 35 questions fermées a été préparé et est en train d'être diffusé auprès de tous nos membres. L'idée est d'en faire ensuite un rapport et d'ajuster notre stratégie en fonction des retours.
- Réponse aux besoins déjà connus: formations existantes aux membres. Pré-inscription sans engagement via <http://formation.lausanne-usl.ch>
  - Informatique et outils bureautiques (Pascal Kotté). Conditions particulières octroyées pour les associations. Dans le cadre du partenariat avec notre membre CloudReady, nous pouvons aider à fournir de nombreuses solutions pour les associations: <http://call.kotte.net> . Nous donnons aussi des vieux "laptop" recyclés: <http://pully.intergen.ch>
  - Finances et gestion administrative (Najat Kadib). Dans le but de répondre au mieux aux attentes de chacun, ainsi que pour répondre aux normes en lien avec le droit comptable de 2015, Najat Kadib propose la mise en place de formations pour toute personne qui souhaiterait se perfectionner dans le domaine de la trésorerie, afin d'acquérir ou de consolider son expérience



dans le domaine de la trésorerie associative. **Une permanence téléphonique est mise en place tous les vendredis de 13h30 à 14h30 au 076/304.03.17** ou par mail à [najat.kadib@lausanne-usl.ch](mailto:najat.kadib@lausanne-usl.ch).

- Ressources humaines et gestion du personnel (Antoine Jaquenoud). Dans le cadre des activités du secrétariat permanent, Antoine Jaquenoud propose une formation et un coaching en ressources humaines dans le domaine associatif, des conseils et un accompagnement, pour toute association qui souhaite engager des bénévoles lors d'un événement. Quand un Comité, composé de bénévoles, choisit d'engager une ou plusieurs personnes avec un salaire, il existe une relation juridique identique à celle qui est définie par le CO entre un employeur et un employé. Ces aspects se sont révélés cruciaux pour certaines associations, en particulier durant le semi-confinement de ce printemps, au niveau de la gestion des réductions d'horaires de travail (RHT) de certains collaborateurs. **Pour rappel, Antoine Jaquenoud est atteignable par téléphone les jeudis de 10h à 18h, ou les jours ouvrables par mail à [antoine.jaquenoud@lausanne-usl.ch](mailto:antoine.jaquenoud@lausanne-usl.ch).**
- Site web: Coralie Dumoulin (en remplacement d'Antoine Jaquenoud qui a fait le plus gros du travail du côté de l'USL) présente brièvement les nouveautés du site et les travaux en cours.
- La nouvelle stratégie de communication de l'USL est présentée par Diane Wild intégrant l'utilisation des nouvelles fonctionnalités de notre site web et une augmentation de notre visibilité sur les réseaux sociaux.
- Finalement votre Comité se penche sur l'organisation des 125 ans de l'USL en 2022. Plus d'informations suivront.

## 8. Divers

**A** – Coralie informe les membres sur sa rencontre avec Madame Julie Erard de la Ville de Lausanne, responsable du Budget participatif, et en présente rapidement le principe. Il est possible de déposer des demandes de soutien pour un projet en particulier. La somme allouée à chaque projet ajouté au Budget participatif est de maximum CHF 20'000.- Tous les projets sont les bienvenus, pour autant que 3 personnes minimum présentent le projet, dont au moins 1 résidant à Lausanne.

**B** – Un membre relève que le budget 2021 n'a pas été présenté. Bertrand Sonnay, ancien président et ancien secrétaire permanent, informe que l'USL a pour habitude de ne faire aucun budget pour les assemblées générales. La question est relevée par un membre car



il constate que les charges sont nettement plus élevées que les rentrées d'argent. Le comité répond en indiquant que l'accent a été mis sur la mise à jour de la liste des membres et que l'envoi des cotisations s'est fait tardivement. De plus, Najat Kadib insiste sur le fait que les dons apparaissent désormais en toute transparence, y compris les charges pour lesquelles des dons ont été effectués.

**C** – Mariela Muri, ancienne présidente, demande si l'événement des 125 ans pourrait faire partie du budget participatif. Coralie Dumoulin répond qu'il n'est pas envisagé de passer par le Budget participatif pour financer le jubilé des 125 ans. De plus, à moyen terme, il est question de développer de nouvelles synergies entre le service de Madame Julie Erard et l'USL. Tous les projets de synergie seront présentés en assemblée générale ultérieurement.

**D** – Un membre demande quel est le positionnement de l'USL sur « La Maison des Associations ». Coralie Dumoulin répond que nous préférons ne pas soutenir ce projet sur le principe, car les « Maison d'associations » regroupent souvent les grandes associations. Or, nous avons parmi nos membres des petites associations. De plus, l'USL joue le rôle de diffuseur d'information et de mise en réseau de toutes les associations lausannoises.

**E** – Un membre demande si la rumeur qui circule, concernant l'intention de la Ville de Lausanne de supprimer la location des salles de sport des écoles jusqu'à 18h au profit des APEMS est fondée. Si c'est le cas, certains clubs de sports qui bénéficient de ses salles entre 16h et 18h trouvent la mesure impensable. Autre élément, la Ville de Lausanne aurait l'intention de modifier ses conditions de location pour chaque élément utilisé dans une salle lors d'une manifestation sportive (engins, gradins, etc.). Cette modification aurait des conséquences pour les associations sportives qui bénéficient de conditions actuelles favorables avec leurs activités. Diane Wild répond que la question sera posée directement au Conseil communal par les membres du Comité siégeant au Conseil.

**F** – Un membre propose de réserver le Forum de l'Hôtel de Ville pour organiser notre jubilé des 125 ans, de manière à permettre à un maximum d'associations de venir et de se présenter. Le Comité prend note de la proposition.

**G** – Bertrand Sonnay rappelle que les panneaux bleus réservés aux associations en ville de Lausanne ne sont à utiliser que pour annoncer des journées portes-ouvertes, manifestations, mais pas pour des cours. Ne pas hésiter à mettre le logo de l'USL sur l'affiche à publier, cela donne une meilleure visibilité, notamment auprès du personnel communal qui gère le nettoyage de ces panneaux. Pour rappel, il est possible en tout temps de consulter les conditions de publications et de déposer une demande via notre site web : <https://lausanne-usl.ch/ressources/gestion-des-affiches/>



Coralie Dumoulin lève l'assemblée à 20h40 et introduit Monsieur Bashkim Iseni, Délégué à l'intégration à la Ville de Lausanne et responsable du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), pour un exposé sur les activités du BLI qui célèbre ses 50 ans d'existence cette année.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Jaquenoud', with a horizontal line underneath.

Antoine Jaquenoud  
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Dumoulin', with a horizontal line underneath.

Coralie Dumoulin  
Présidente